

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

38

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 juin 2017



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. ROZOY

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

**Membres excusés** : Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir MME TROUWBORST) - Mme TENENBAUM (pouvoir MME KOENDERS) - M. MARTIN (pouvoir MME JUBAN) - M. DECOMBARD (pouvoir M. ROZOY) - Mme HILY (pouvoir MME HERVIEU) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - Mme VANDRIESSE (pouvoir MME HELIE) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT)

**Membres absents** : M. HOUPERT - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon – Règlement intérieur – Modifications

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions réglementaires du décret n°2017-509 du 7 avril 2017, le seuil réglementaire applicable de mise en recouvrement des créances non fiscales des collectivités territoriales a été relevé de 5 € à 15 €.

En conséquence, les modalités de recouvrement des droits d'inscriptions des élèves participant aux cursus et aux ateliers du conservatoire doivent être modifiées.

Par ailleurs, l'offre de service est étoffée avec de nouveaux moyens de paiement : carte bancaire, paiement en ligne.

Aussi, un nouveau règlement intérieur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon, annexé au présent rapport, vous est proposé afin d'intégrer ces nouvelles dispositions.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - adopter les nouvelles modalités de recouvrement des droits d'inscription aux ateliers et aux cursus du Conservatoire à Rayonnement Régional de la Ville de Dijon, telles qu'elles sont proposées dans le présent rapport pour une application à compter de la rentrée scolaire 2017 /2018 ;

2 - approuver le projet de règlement intérieur du Conservatoire, annexé au rapport, pour une application à compter de la rentrée scolaire 2017 / 2018 et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**